

SOUSCRIPTION #500#

moov conso
Rechargez, Consommez, Profitez !

moov no limit

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | f moovtogoofficiel | t moovtogoofficiel | i moovtogoofficiel

DOSSIER

P.4,5

Regain de tensions politiques au Togo: Le dessous des cartes



POLITIQUE P.2,6

Les voies de la rationalité politico-juridique pour les réformes

ECONOMIE

Café-Cacao: une filière en plein essor P.8

Les déficits budgétaires fragilisent le secteur bancaire et l'économie au Togo P.9

SOCIETE

Kpessosso: les non-dits des inimitiés qui rongent les Guins P.10,12

Morgue : Comment prend-on soin des corps de nos défunts ? P.11



ASSURAUTO CONFORT

Avec **ASSURAUTO CONFORT** nous réparons votre véhicule en cas d'accidents, que vous soyez responsable ou non.

Siège Social: 10, Av. Sylvanus Olympio / B.P. 1349 Lomé - TOGO Tel:(228) 22 22 93 64 / 65
Fax: (228) 22 21 73 59 E-mail:togo@sahamassurance.com



Qui dit mieux!!!

La nouvelle élection présidentielle au Kenya aura lieu le 17 octobre prochain, a annoncé lundi dernier, la commission électorale, alors que quelques jours plutôt, la Cour suprême avait annulé les résultats donnant vainqueur, le président sortant Uhuru KENYATTA. Cette décision des juges, sans précédent dans l'histoire du continent, a créé une onde de choc dans le pays, et même au-delà.

Les missions d'observations internationales ainsi que les chancelleries occidentales qui ont toutes soutenu la régularité ainsi que la sincérité du scrutin, ont très vite vu leur procès se faire sur la place publique ; beaucoup leur reprochant leur manque de crédibilité. De Lomé à Libreville, en passant par Brazzaville ou encore Conakry, les opposants ont salué le courage des juges de la Cour suprême kenyane dont il faudra s'inspirer, se réjouissant que dans ce pays, les institutions soient solides et fortes.

Bien évidemment, c'est une décision historique de voir des juges annuler une élection. Même si jusqu'ici, alors qu'elle en est pressée de toutes parts, la haute cour n'a pas encore publié les détails et les motivations de son arrêt. Mais au-delà de l'euphorie que cette annulation suscite dans la classe politique africaine qui y voit un exemple à suivre mais aussi un modèle d'indépendance de la magistrature, les cours constitutionnelles étant considérées comme taillées sur mesure et servant généralement le parti au pouvoir en mettant des hommes de paille, il y a plusieurs leçons à en tirer.

D'abord, faire confiance aux institutions ainsi qu'aux hommes qui les animent. En effet, cette même Cour avait 4 ans plutôt, alors même qu'il criait déjà à l'époque aux fraudes massives, rejeté les recours du candidat malheureux Raila ONDINGA. S'il s'était resté sur cet échec et avait embayé sur le refrain de cour aux ordres, il n'y aurait sans doute pas eu cette décision historique. Parallèlement, il appartient aux hommes qui animent les institutions, fussent-ils nommés, de prendre leurs responsabilités le cas échéant pour ne pas s'abriter derrière des pressions qui existent il est vrai, mais qui parfois sont davantage dans leurs têtes et dans leur envie de préserver leurs propres intérêts et avantages.

Ensuite, pour que les recours en matière de contentieux électoral puissent prospérer, encore faut-il apporter les preuves des irrégularités ou fraudes alléguées, qui violeraient les textes fondamentaux et remettraient en cause l'issue du scrutin. C'est ce qu'a fait la coalition de l'opposition keynane ; c'est ce que ne fait pas toujours l'opposition togolaise qui plus est, refuse même souvent de saisir la Cour.

Enfin, les missions d'observations ne sont pas infaillibles et ce qu'elles déclarent ne sont pas des paroles bibliques. Pour beaucoup, au-delà de la question juridique, les juges de la Cour suprême kenyane ont pris surtout une décision politique pour éviter au pays, l'embrassement qu'il a connu en 2013 et qui s'est soldé par plus de 1000 morts. Et pour y arriver, ils se sont focalisés sur les problèmes de transmission des résultats et non sur le processus de vote et de décompte des voix. Montrant ainsi désormais la voie à d'autres hautes cours pour affirmer leur rôle politique au service de l'intérêt général.

Réformer la vie politique, institutionnelle et constitutionnelle au Togo : les voies de la rationalité politico-juridique

Aurélié de SOTO
Juriste-Politiste

« Un peuple est toujours maître de changer ses lois, même les meilleures ».

Cette affirmation de Jean-Jacques Rousseau est d'autant plus vraie que les institutions, qu'il s'agisse d'institutions normes ou organes, « demeurent rarement sur l'orbite où leur créateur avait entendu les placer. Elles échappent à la volonté du Constituant ou du Législateur qui leur a donné vie. L'événement, le milieu, la personnalité des hommes qui les incarnent, déterminent leur trajectoire ». C'est dire donc que le peuple togolais peut revoir, réformer, et même changer sa Constitution, en l'occurrence celle adoptée au référendum du 27 septembre 1992 et promulguée le 14 octobre 1992.

Plusieurs raisons, et non les moindres, participent de cette nécessité de revoir ou de réformer nos institutions quelles qu'elles soient. D'abord, le temps. La Constitution togolaise célébrera très prochainement ses 25 ans ; le temps d'une génération, l'âge de la maturité, le tout ponctué d'interrogations sérieuses sur son efficacité, mieux sa résistance à l'usure du temps. Ensuite, les événements... La Constitution de 1992 a été secouée par de multiples crises, parfois violentes, qui surviennent pour la plupart du temps pendant les périodes électorales ou de revendications politiques sur fond d'instinct d'accession et de conservation au/du pouvoir politique.

Enfin, la recherche permanente mais infructueuse du consensus national par le truchement de l'Accord politique global et les recommandations pertinentes de la Commission Vérité Justice Réconciliation et de l'Atelier HCRUUN.

Devant cette vague de propositions réformistes en arlésienne sur des questions fondamentalement politiques, on s'interrogera sur la nécessité de la Commission NANA-DABOYA. Au-delà des craintes, critiques et espérances en cette dernière, elle ne peut avoir la prétention d'être un organe constituant fut-il originaire ou dérivé. Il s'agit plutôt d'une institution de réflexion qui, à la fin de son mandat, rendra un document qui proposera les options fondamentales de la Constitution rénovée ou de la nouvelle Constitution en termes d'apodictiques constitutionnels. Ce travail ne peut être confié qu'à certaines personnes au regard de leurs expériences et compétences objectives et assertoriques, surtout en droit public. Bien entendu, il revient aux acteurs d'accepter, de modifier, de réviser, ou au pire des cas, de rejeter les options proposées.

COMMENT OPERER
LES REFORMES ?

Le champ des réformes institutionnelles,

politiques et constitutionnelles est très vaste. Il ne s'agit donc pas de retourner à la Constitution de 1992 autour de laquelle réside peu de consensus politique, au-delà de l'adhésion référendaire de 1992 formelle, brandie en bonne naïveté politique, ni de s'arc bouter sur la version constitutionnelle obtenue par la révision du 31 décembre 2002, qui pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Il nous faut un texte qui cristallise les principes fondamentaux d'une démocratie politique, sociale et des valeurs de l'Etat de droit. Convoquant Marcel Proust et avec réalisme politique, il est temps d'assumer politiquement que notre hier est loin, loin



Députés à l'Assemblée Nationale(photo archive)

de notre aujourd'hui constitutionnel...

Le processus des réformes pourrait s'opérer en trois coups au regard des urgences de l'heure. D'abord, le dialogue politique entre la majorité présidentielle et l'opposition parlementaire et extraparlamentaire retrouve toute sa place et son symbolisme d'une société politique qui se parle et s'accepte mutuellement. Ensuite, le relai parlementaire de la révision de la Constitution pourrait être éprouvé. Enfin, la voie référendaire qui permettrait de vivre une nouvelle République avec la prise en compte des réformes dites immanentes, obliques et profondes. Somme toute, la République a, aujourd'hui, besoin de réformes refondatrices et raffermissantes qui sortent le Togo du jurassik parc des sociétés politiques ouest-africaines.

LES REFORMES REFONDATRICES :

Elles concerneront pour l'essentiel des

questions qui ont longtemps agité la sphère politique et constitutionnelle de l'Etat, notamment le mode de scrutin, le mandat du président de la République et les conditions liées à la déclaration de candidature.

Relativement au mode de scrutin, il importe de relever que la réforme constitutionnelle doit, conformément à la Recommandation 6 de la CVJR, « ...toujours garantir l'élection du chef de l'Etat à la majorité absolue des votants ». Or, il est constant que le Chef de l'Etat peut être élu au scrutin majoritaire à un tour ou à deux tours.

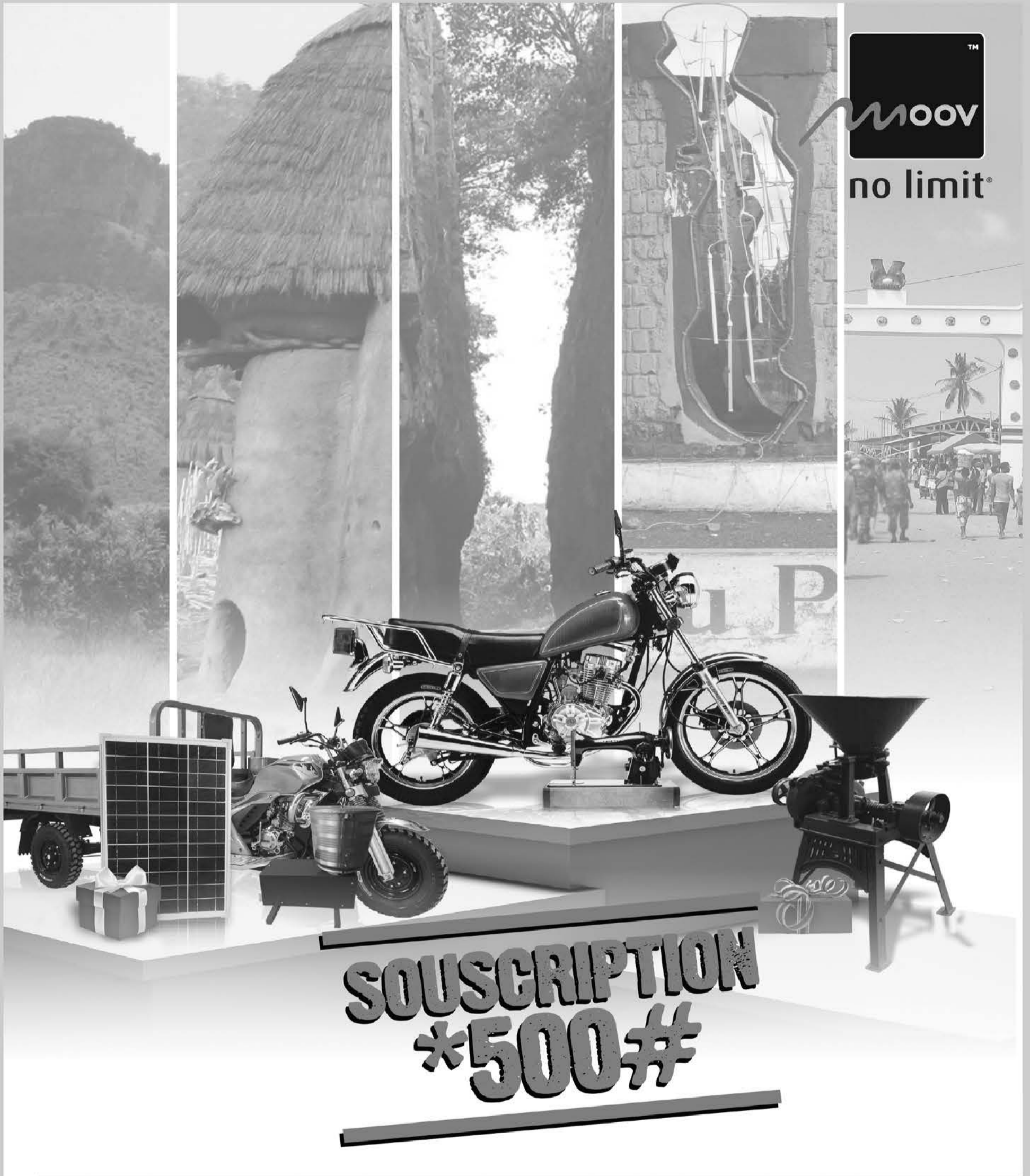
L'élection au scrutin majoritaire à un tour, en vigueur, étant contesté par une partie de la classe politique, il est préférable que la réforme s'oriente vers un scrutin majoritaire à un tour renforcé ou un scrutin majoritaire à deux tours. A la vérité, la polarisation du débat sur le nombre de tours est plus à usage politicien que démocratique au Togo. Au delà de nos ratés et

calculs politiques et en portant un regard circonstancié sur les pays de l'espace francophone africain, les 2 tours divisent plus qu'1 tour.

Si l'exercice du pouvoir politique allait encore de pair avec l'intérêt général, il ne serait pas faux d'affirmer que le « 1 » tour est un scrutin d'humilité car le vainqueur est tenu de tendre la main aux autres tandis que les 2 tours côtoient la politique du ventre accreditant la thèse de l' « Etat-gâteau ou dépouille ».

Sur la durée du mandat présidentiel avec en toile de fond l'épineuse question du caractère limité ou non du mandat présidentiel, l'APG précise en son paragraphe 3.2 que les « parties prenantes au Dialogue national, engagent le gouvernement à étudier les propositions de révision constitutionnelle, notamment : ... la durée et la limitation du mandat présidentiel ».

(Suite à la page 6)



maxafrica

Photos non contractuelles

moov Conso

Rechargez, Consommez, **Profitez !**

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel

REGAIN DE TENSIONS POLITIQUES AU TOGO :

Le dessous des cartes

Ces 06 et 07 septembre, l'opposition togolaise sera dans la rue pour réclamer notamment le « retour à la Constitution de 1992 » ainsi que l'amélioration du cadre électoral. Ces manifestations interviennent une semaine après celles organisées par le pouvoir en « faveur de la paix », et surtout quelques semaines suivant la mobilisation du Parti National Panafricain (PNP) à travers plusieurs villes de l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le mouvement initié par la formation de Tikpi ATCHADAM semble avoir sorti de la léthargie les opposants jusque-là aphones, et ébranlé la certitude de ceux qui pensaient que le climat politique serait un long fleuve tranquille entre la présidentielle de 2015 et celle de 2020. Ce regain de tensions, à un an des législatives, n'est pas fortuit ; ce qui fait parier sur une séquence au long cours !

Les revendications pour lesquelles l'opposition togolaise appelle à battre le pavé sont connues, même si par moments, au gré des émissions et des interlocuteurs, elles varient. Il s'agit du « retour à la Constitution originelle du 14 octobre 1992, l'instauration du droit de vote des Togolais de l'étranger ainsi que la révision du cadre électoral. » Les deux premières ont déjà sous-tendu les manifestations organisées par le PNP le 19 août dernier ; l'exigence du vote de la diaspora s'expliquant en grande partie, au-delà de sa pertinence, par le fait qu'une large part des soutiens y compris financiers de monsieur ATCHADAM réside à l'étranger, en Allemagne par exemple. C'est en rejoignant la dynamique née des manifestations de la mi-août et pour ne pas perdre le leadership de l'opposition que CAP 2015, a rajouté à la liste des revendications, l'amélioration du cadre électoral, passant par pertes et profits la question plus large des réformes pour lesquelles, il a pourtant manifesté depuis plusieurs années.

A ces revendications attendues, sont venues s'ajouter depuis la condamnation de plusieurs militants et cadres du PNP poursuivis au lendemain des manifestations du 19 août pour des faits de rébellion, de destruction volontaire, détérioration et dégradation de biens publics et privés, de voies de fait, de violences envers les représentants de l'autorité publique, de troubles aggravés à l'ordre public, de vols aggravés etc, « l'exigence de l'arrêt immédiat des persécutions, des arrestations, des poursuites et des violences à l'encontre des militants et dirigeants du PNP » etc.

INSURRECTION:

Au fil des jours, le PNP et ses nouveaux alliés ont du mal, au-delà du discours officiel convenu, à cacher l'objectif ultime de leur mouvement : le renversement par la rue du pouvoir en place. S'il ya quelques jours sur TV5 Monde, monsieur ATCHADAM a semblé s'accrocher au « retour à la Constitution de 1992 », glissant tout de même que « si le peuple est prêt, il n'y a pas d'objectif qu'il ne puisse pas atteindre » (sic), il est beaucoup plus explicite sur ses réelles intentions lors des causeries hebdomadaires

avec ses militants qui le relaient sur les réseaux sociaux : il s'agit bien de mettre fin à la présidence de Faure GNASSINGBE par la rue.

De fait, dans une vidéo enregistrée pour appeler les Togolais à la manifestation des 6 et 7 septembre, Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON a clairement convoqué l'envie de ceux qui « veulent en finir avec ce régime », soutenant que « l'heure a sonné » ou encore que « 50 ans, ça suffit ». Ainsi, à en croire la foulditude d'informations, d'images et de visuels publiés sur les réseaux sociaux, ce que les internautes appellent « l'assaut final » est pour cette semaine. Et le 8 septembre, le Togo aura connu un nouveau président. Comme si une révolution prenait date et que les révolutionnaires indiquaient à leurs adversaires par avance la date et l'heure auxquels ils seraient renversés, sans que ceux-ci sans doute tétanisés ou à leur corps consentant, ne s'organisent pas pour y faire échec. Outre la date annoncée et proclamée de l'insurrection togolaise, l'autre curiosité et non des moindres est le fait que ce soit des partis politiques légalement constitués et ayant pris part pour une bonne partie d'entre eux à des compétitions électorales, qui appellent au renversement de l'ordre constitutionnel par la rue.

Au final, le PNP confirme les soupçons et les accusations qui ont précédé et suivi ses manifestations : ceux d'être un mouvement à la marge du droit, anarchico-révolutionnaire. Il n'a jamais été dans son ADN de participer au cadre institutionnel tel qu'il se déroule, mais d'opter pour la manière forte, convaincu qu'aucun changement majeur ne peut intervenir dans le pays grâce aux élections. Il l'a si bien théorisé que les événements du 19 août ont été pour le parti un formidable tremplin (sanglant il faut le reconnaître), et une véritable publicité. En effet, si les manifestations s'étaient déroulées sans accrocs ni incidents, toutes leurs conséquences médiatiques et politiques n'existeraient pas aujourd'hui, pas de cette ampleur en tout cas. C'est donc de façon délibérée et calculée, que les dirigeants du PNP ont rejeté l'itinéraire de remplacement proposé, sachant très bien qu'au fond une manifestation de plusieurs milliers de personnes quittant un



Manifestants face aux forces de sécurité

point A et aboutissant à un point B sans incidents, occupe une demi-page dans les journaux et n'attire que très peu les médias étrangers. Tandis que la même manifestation, y compris avec moins de monde, qui finit par des affrontements et des morts, fait la une des journaux et braque nécessairement les projecteurs sur les organisateurs et le pays. C'est la théorie de l'hectolitre de sang, développé dans les années 90 par le Pr Léopold GNININVI.

MERCIA A ATCHADAM :

Il n'y a pas que l'opposition qui ait été réveillée par la situation actuelle. L'une des vertus des manifestations du 19 août a été également de bousculer la majorité au pouvoir. En quelques jours, elle a tenu plusieurs réunions à son siège, qualifié de « bateau fantôme » par un cadre, organisé avec succès une marche « pour la paix » et commencé à préparer son congrès pour la fin octobre. « Disons merci à Tikpi ATCHADAM » ironise un membre du parti, qui fait remarquer que c'est souvent devant les épreuves et l'adversité que le pouvoir se met en ordre de bataille.

De fait, si le régime fait une mauvaise lecture des événements, les interprétant comme un épiphénomène contre lequel il suffirait de faire le dos rond le temps que la tempête s'estompe, il s'y tromperait lourdement. En effet, au-delà de l'ampleur artificielle que lui donnent les réseaux sociaux et de la campagne médiatique réussie du PNP, il existe une lame de fond dans le pays sur la nécessité d'effectuer les réformes. Elle est alimentée par le rejet presque pavlovien de

certains de nos compatriotes du pouvoir à cause de sa longévité et bien évidemment, par la récurrence des difficultés socio-économiques. Aujourd'hui, et le contexte s'y prête, l'exige presque, la question des réformes doit être tranchée. Pour apaiser le pays, donner des gages à la classe politique, et surtout ne pas remettre en cause les progrès et avancés que le Togo a connus depuis 10 ans, n'en déplaise aux cassandres et autres déclinologues. La stabilité et la paix retrouvées et que nous envient bon nombre de nos voisins sont à préserver à tout prix. C'est un élément fondamental et un impératif catégorique pour tenir les défis de développement. Pour y arriver, c'est avant tout la majorité qui a les cartes en main. Il ne lui appartient que de solder la question des réformes. Sur ce plan, l'arrivée soudaine de Tikpi ATCHADAM, au-delà des autres considérations, a eu le mérite de faire bouger les lignes, y compris au sein du parti au pouvoir. Elle a été un coup de semonce qui devrait permettre d'accélérer le processus et de permettre à nos institutions, de faire les sauts qualitatifs dont elles ont besoin. Il est certain qu'il doit nécessairement avoir un après 19 août et il serait suicidaire, pour le pays, de repartir comme avant, sans tirer la moindre leçon.

Les premières réactions ne sont pas tout à fait rassurantes de ce point de vue. D'abord face à la situation, il a manqué une parole officielle, forte pour rassurer l'opinion, et l'assurer du cap et du calendrier. Ensuite, la marche quelque symbolique qu'elle fût, ne saurait être une réponse pertinente à elle seule. Certes, à l'heure où certains prétendent parler

au nom du peuple et galvaudent souvent la signification de ce terme, il était important de rappeler que le peuple n'est pas monolithique, mais pluriel et divers. Et qu'au surplus, nul n'a le monopole de la rue. « Ils disent être nombreux, nous avons démontré l'être aussi ; sinon plus » explique ainsi un ministre. Inutile d'évoquer par ailleurs le ridicule débat sur la présence ou non du Premier ministre et des ministres à cette marche pour la paix. A partir du moment où elle a été décidée, membres du parti et pour le Premier ministre, chef de la majorité, leur présence était dans le cortège. Pas pour soutenir l'action gouvernementale, mais pour une cause au-dessus : celle de la préservation de la paix. Le vrai débat est donc ailleurs. Fallait-il vraiment organiser une marche ou sur ce thème ? Et surtout, quelle est la suite une fois que chacun a montré ses muscles, the next step ?

L'impression du « chien aboie, la caravane passe » doit être combattue, parce qu'elle alimente et renforce la détermination des opposants, qui l'interprètent comme du mépris. Les réponses aux tensions actuelles doivent nécessairement être celles d'un appel à l'apaisement, d'actes préservant l'unité nationale mais surtout engageant les réformes dont le sujet a beaucoup trop pollué et nu à au débat public.

Les concerts privé et public organisés en fin de semaine dernière font partie également de ce qu'il faut éviter, car participant à cette impression du « chien aboie, la caravane passe ». On l'a compris, au-delà de son caractère festif, le concert public initialement prévu à Kara mi-septembre, a été reprogrammé avec quelques jours d'avance à Lomé, officiellement pour célébrer la paix, mais officieusement pour démontrer qu'il n'y a pas de crise au Togo ou encore que le pays fonctionne normalement. Ce qui est important, sur le plan de l'image et des symboles. Mais en même temps, il a été vu comme la manifestation de l'autisme et du mépris dont on accuse souvent le pouvoir. Car on a lu sur les réseaux sociaux les commentaires : « pendant ce temps, la minorité chante et danse » ou encore « les fonds ayant servi à organiser ces concerts auraient pu être engagés pour acheter des scanners au bénéfice du CHU Sylvanus Olympio ». C'est dire donc qu'ils ont créé des problèmes qu'ils n'en ont résolu. Pour être au final, contreproductifs. « On aurait honnêtement pu s'en passer » a ainsi pesté auprès de nous, un influent député de la majorité.

Retour à la Constitution de 1992, la curieuse revendication

✎ Ayi d'ALMEIDA

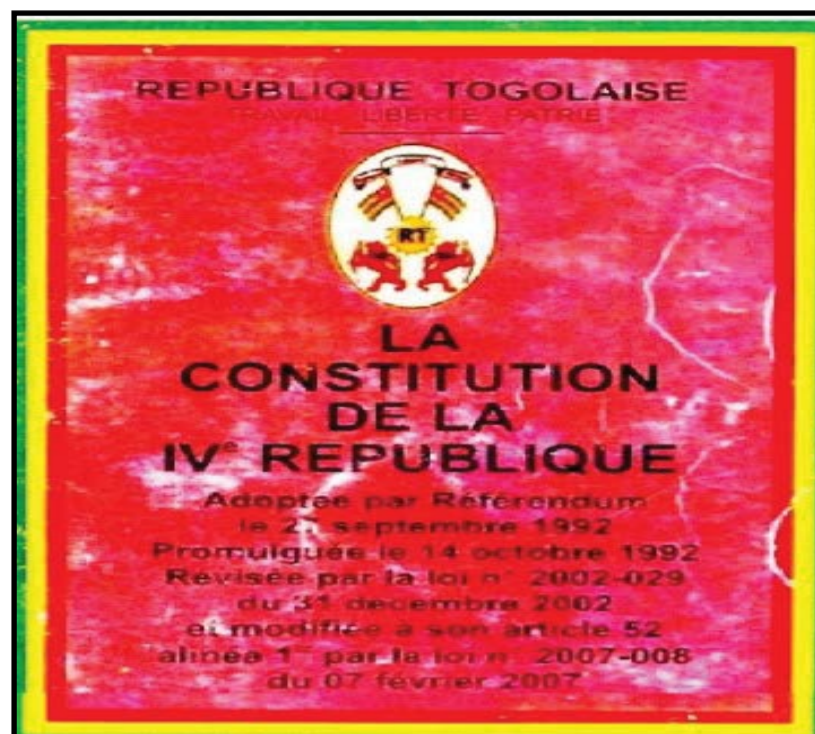
C'est fait. L'opposition a trouvé le mot d'ordre fédérateur : « le retour à la Constitution de 1992. Exit les longs développements sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, les argumentaires fastidieux sur le renforcement des institutions et de leur fonctionnement ou encore les grandes envolées sur la séparation des pouvoirs ainsi que la promotion des contre-pouvoirs. » Le retour à la Constitution de 1992 a la vertu d'être un slogan simple, facilement accessible et compréhensible à tous, sans qu'il n'ait besoin de précisions. D'autant plus que, détail politique important, ladite constitution a été adoptée par plus de 90% des Togolais en 1992 ; toutes les grandes formations ayant appelé à l'époque à voter en sa faveur.

Sauf que cette Loi Fondamentale date justement de 1992. Exiger donc un retour en arrière de 25 ans, alors que le contexte, l'environnement nationaux et internationaux ont changé a de quoi surprendre. Beaucoup de pays, dont la Constitution est née à la même époque que la nôtre, sont davantage dans une démarche de réformes pour l'adapter aux exigences modernes. Même dans les états avec une plus longue tradition démocratique, des réflexions sont souvent menées pour améliorer le fonctionnement des institutions ainsi que le jeu de la séparation des pouvoirs. Un

retour vers le passé, mis à part jouer symboliquement le match retour de la modification intervenue en 2002, n'a pas grand intérêt. En effet, ce dont le pays a besoin, c'est une vraie réflexion sur ses institutions et le fonctionnement des pouvoirs qui tiennent compte de notre histoire, de l'époque moderne et des faiblesses de la Constitution de 1992 (qui en a plusieurs bien évidemment) ; et non d'un fétichisme constitutionnaliste qui imposerait celle-là.

Au surplus, les chantages du retour à la Constitution de 1992 ne disent pas comment ils comptent procéder. En

effet, malgré sa bonne volonté et en dépit de la pression, ni le Président de la République, ni le Gouvernement n'ont la compétence de décider le retour à la Constitution de 1992 par décret. Seul un référendum sur le sujet peut le permettre. Ou 4/5 des députés au terme d'une procédure parlementaire. Or, il est patent que malgré qu'ils le brandissent maintenant, aucun député des partis soutenant cette revendication (ANC, ADDI, CAR, FDR) n'a introduit une proposition de loi en ce sens. En clair, tout en exigeant dans la rue l'application d'un texte vieux de 25 ans, ceux qui en ont les prérogatives,



, n'en prennent pas l'initiative dans l'hémicycle. Par ailleurs, il y a peu, l'application de l'APG semblait constituer le point central des exigences, notamment de CAP 2015 et du CAR. Et faut-il le rappeler, l'APG exige la mise en œuvre de réformes consensuelles. « Le retour à la Constitution de 1992 » est-il consensuel ?

De l'opposition à UNIR, des retrouvailles de façade ?

Les 06 et 07 septembre, l'opposition marchera de façon unitaire dans la rue. Le PNP, après avoir opposé pendant longtemps une fin de non recevoir aux différentes tentatives de rapprochement antérieures initiées par d'autres formations politiques, convaincu de pouvoir arriver seul à ébranler le régime selon les « révélations d'Allah », a fini par appeler au rassemblement, sous la pression de certains soutiens financiers de la diaspora. Cette décision dictée par les circonstances et non voulue au fond, est cependant assumée. Au surplus, son leader Tikpi ATCHADAM semble s'accommoder des caprices de son nouveau partenaire, CAP 2015 et du chef de file de l'opposition qui ont par exemple réfuté l'idée d'un cortège aux couleurs nationales et non partisanes.

Car si Jean-Pierre FABRE et les siens ont rejoint le mouvement, c'est de guerre lasse et à leur corps défendant. Ils auraient préféré être à l'initiative et imprimer le rythme. Sauf qu'ils ne mobilisent plus depuis fort longtemps et sont devenus inaudibles. Ils ne pouvaient pas donc se permettre d'être à la marge de ces mouvements au risque sinon de perdre le leadership de l'opposition. Ce qui serait fâcheux pour eux à un an des élections législatives et si, comme certains en rêvent, le grand soir arrivait avec le renversement du régime par la rue. Dans ce cas de figure, il vaut mieux être acteur que spectateur. L'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO a donc tout intérêt à se positionner pour tirer les marrons du feu dans tous les cas de figure.

C'est le même calcul d'opportunistes que tous les autres ont fait, y compris ceux qui ne pèsent rien sur l'échiquier et peuvent difficilement réunir 100 militants. De fait, du Groupe de 6 au CAR, en passant par Santé du Peuple et même l'obscur Nouvelle Dynamique Populaire disparue depuis belle lurette et ressuscitée opportunément, ou encore le cyclique Parti des Travailleurs de Claude AMEGANVI, tous ont appelé leurs militants (sic) à rejoindre les manifestations.



Tikpi ATCHADAM, Pdt PNP

Ce regroupement hétéroclite, fait de brics et de brocs ne pourra évidemment pas résister à la moindre difficulté. Composé de personnes que tout oppose sauf leur aversion pour Faure GNASSINGBE, d'anarchistes, de progressistes, de libéraux, de communistes etc, de leaders s'inscrivant dans une logique institutionnelle et de personnalités en faveur d'une révolution, la coalition de circonstances ne devrait pas survivre. Ni pour diriger si, par extraordinaire ils renversaient le pouvoir par la rue, ni même pour constituer une alliance électorale pour affronter les législatives de 2018. Pour lesquelles, on peut avancer sans risques de se tromper, que chaque regroupement va retrouver son autonomie, condamnant inexorablement cette entente à un destin de feuille morte.

Le 19 août a permis également les retrouvailles dans le camp présidentiel. Les tensions entre différents courants se sont même temporairement sans aucun doute pour affronter l'adversité. Mais là aussi, elles ne sont que de façade et la guerre de tranchées des clans n'a pas disparu, chacun renforçant ses positions et surveillant l'autre.

Réseaux sociaux, désinformation et manipulation

Depuis plusieurs semaines et surtout après les manifestations du 19 août, les réseaux sociaux et les plateformes de discussion, connaissent un regain d'activités et avec, les intoxications se le disputent à la désinformation. Pour certains, c'est un choix délibéré. Il s'agit de « gonfler à bloc nos troupes à travers des messages et images qui boostent et à l'inverse, de saper le moral de nos adversaires par des informations fausses ou exagérément présentées » nous confie Joël A., activiste, qui assume ses 12 heures en moyenne passées sur les réseaux sociaux, à relayer des informations, vraies ou fausses et à en fabriquer le cas échéant.



Icones de réseaux sociaux

Ainsi, alors que le bilan était de 2 morts le 19 août, plus d'une demi-douzaine de corps présentés comme tués par balles ont fait le tour de la toile. Une bonne partie des images censées montrer l'ampleur de la manifestation du PNP à Lomé a été empruntée à des manifestations organisées à l'occasion des élections au Kenya par le président sortant Uhuru KENYATTA, (dont soit dit en passant, la couleur du parti est le rouge comme le PNP), et publié sur sa page Facebook.

Dans la même veine, des images de la Brigade d'Intervention Rapide (BRI), cette unité d'élites de l'armée camerounaise engagée en première ligne dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui sévit dans l'Extrême-Nord du Cameroun, à la frontière avec la Nigéria, et qui a perdu 34 de ses membres lors d'un naufrage de leur bateau dénommé Mundemba au large de la presqu'île de Bakassi ont été diffusées. Elles montraient des membres de ce corps bastonner scandaleusement des civils désarmés. Elles furent présentées comme illustrant la cruauté des militaires togolais. Les exemples sont légions et quotidiens de ces intoxications qui vont de la diffusion de messages vocaux prêtés à des ministres ou aux rumeurs de la fuite d'un autre. « La lutte excuse tout » se justifie Joël.

Réformer la vie politique, institutionnelle et constitutionnelle au Togo : les voies de la rationalité politico-juridique

(Suite de la page 2)

✎ Aurélie de SOTO
Juriste-Politiste

Cette option est également rappelée par la CVJR dans sa Recommandation 5 en ces termes : « les réformes institutionnelles en cours doivent notamment viser la mise en place de mesures garantissant de meilleures conditions pour l'alternance démocratique. Il s'ensuit que le mandat présidentiel devra être, à l'avenir, limité ». Mieux la CVJR recommande l'adoption de la formulation de l'article 59 de la Constitution du 14 octobre 1992 : « Le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois ». Il nous faudrait alors fendre l'armure et limiter le mandat présidentiel au regard de notre passé politique fort chargé et d'un avenir qui doit s'écrire en foi et confiance retrouvée.

Exit le débat sur la rétroactivité de la loi constitutionnelle en convoquant la décision de la Cour constitutionnelle du Burkina-Faso de 2005 et l'Avis du Conseil constitutionnel du Sénégal de 2016. Le réalisme politique doit l'emporter devant les errements de Togo Telecom en 2014.

Ces réformes doivent être faites en vue d'instaurer dans le pays un climat de confiance et une sérénité nécessaires à l'amorce des réformes essentielles à l'affermissement du tissu constitutionnel.

LES REFORMES RAFFERMISSANTES :

Elles concernent à la fois l'organisation constitutionnelle des pouvoirs et la dynamisation des contre-pouvoirs.

S'agissant de l'organisation constitutionnelle des pouvoirs, il faut préciser que le choix d'un régime politique à orientation parlementaire ne nous semble pas adapté. Pour preuve, quoique théoriquement parlementaire, nos institutions politiques ont toujours fonctionné comme celles d'un système semi-présidentiel.

Le chef de l'Etat dispose toujours de pouvoirs extraordinaires sans limites. Les rares fois où un Premier ministre a cherché à revendiquer la qualité de chef de gouvernement, ce dernier s'est heurté à la toute puissance du Président de la République. Quoi de plus normal devant la force du suffrage universel direct et qui rappelle des vertus de la révision constitutionnelle du 31 décembre 2002.

Le passage à un régime politique de type présidentiel, avec ou sans

premier ministre, coordonnateur de l'action gouvernementale, mettra le chef de l'Etat en première ligne dans la conduite de l'action gouvernementale, et le responsabilise auprès de l'opinion en ce qui concerne l'échec ou la réussite de sa politique. De plus, ce type de régime politique nous met à l'abri des crises politiques qui peuvent naître de la survenance d'une cohabitation, toujours difficile à gérer.

En tout état de cause, l'opinion doit se faire à l'idée de cette réalité que notre classe politique n'a pas les atouts nécessaires pour gérer une cohabitation qui nécessite dialogue et compromis permanents, au regard des diatribes politiques qui ont depuis les indépendances bassiné leurs rapports.

Certes, on rétorquera par hypothèse, que le régime présidentiel exige lui aussi négociation permanente. Mais, celui dont il sera question dans une nouvelle République sera mûri d'instruments du régime parlementaire devant permettre au chef de l'Etat d'éviter de graves crises. Toutefois, dans l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles, le chef de l'Etat sera confronté à des encadrements extraordinaires incarnés par des contre-pouvoirs dynamiques, rappelant au passage cette sempiternelle affirmation du Baron de la Brède et de Montesquieu « qu'il faut que par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir ».

Les contre-pouvoirs (une plus grande démocratisation des organes non juridictionnels et juridictionnels) dont il sera question sont ceux qu'on pourrait qualifier de juridique, avec en ligne de mire la juridiction constitutionnelle. Il s'agit d'une institution qui participe à la vitalité démocratique des régimes politiques modernes.

En conséquence, la réforme devrait porter sur les modalités de désignation des juges de façon à les soustraire, un tant soit peu, à la domination du politique. Ensuite, tout citoyen doit pouvoir saisir le juge constitutionnel afin de contester la constitutionnalité de tous les actes susceptibles de porter atteinte à ses droits. En outre, le champ de compétence du juge constitutionnel doit être étendu à tous les actes normatifs y compris les lois constitutionnelles.

Enfin, en ce qui concerne le mandat du juge constitutionnel, la réforme devra choisir entre un mandat long

non renouvelable et un mandat court renouvelable une fois.

La moralisation de la vie publique et politique devient cardinale avec l'effectivité de la déclaration de patrimoine, l'égalité devant les charges publiques (concours et recrutement administratifs) et électorales (une CENI enfin technique) sous réserve que

chaque citoyen change son ADN de citoyenneté... Le référendum d'initiative populaire deviendrait une réalité politico-juridique dans le cadre du nécessaire rééquilibrage des rapports entre les gouvernés et les gouvernants, etc...

Pour ne pas conclure, le temps des réformes politiques, institutionnelles et

constitutionnelles au Togo est enfin arrivé. Toutefois, un pacte peut-il s'établir encore de nos jours sur des désaccords ?

Loin s'en faut et il est temps de réformer en marge des calculs politiques si tel est que le peuple, en majesté, peut encore surmonter le gouvernement des partis politiques.

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

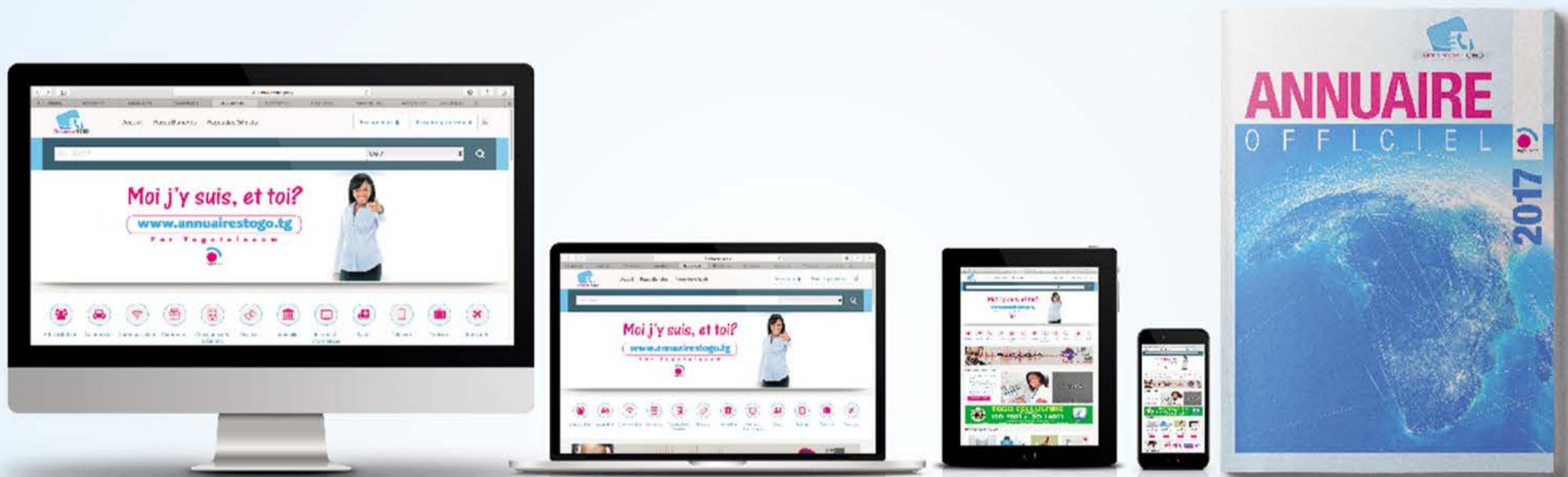
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Annuaire TOGO



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
TECH Software

CAFE-CACAO :

Une filière en plein essor

Pour relancer la production du café cacao au Togo, le gouvernement a lancé un vaste programme de restructuration de la filière depuis 2015. Financé par la Banque mondiale (BM), l'Union européenne (UE) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), il permet au pays d'espérer aujourd'hui une production annuelle d'environ 30.000 tonnes pour le café et 26.000 tonnes pour le cacao.

La restructuration des filières café et cacao au Togo vient d'être achevée. D'ores et déjà, les productions sont attendues en hausse et les producteurs se remobilisent. Selon M. Anselme Gouthon, secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), la production de café et de cacao au Togo se présente mieux depuis une dizaine d'années et de nombreux efforts ont été faits en vue d'améliorer la productivité pour la campagne en cours.

UNE FILIERE QUI REVIENT DE LOIN

La culture du café et cacao a longtemps représenté une part importante dans les exportations du Togo. Introduite à l'époque coloniale, elle constituait l'une des principales activités qui occupait les ménages de la région des Plateaux et d'une partie de la région Centrale. C'est à ce titre et vu l'engouement des producteurs, que ces filières ont retenu l'attention de l'Etat qui, pour les aider à tirer le meilleur profit de leurs activités, avait mis en place des structures pour assurer l'encadrement, la formation, l'introduction des innovations, la commercialisation et la construction d'infrastructures notamment les pistes voire des routes. Les activités conjointes de ces structures ont permis d'augmenter de façon significative les superficies, d'améliorer les rendements, de lutter efficacement contre les insectes nuisibles et les maladies, et finalement d'améliorer le revenu des producteurs.

Au plus fort de la production, selon les données statistiques agricoles, les productions indiquaient 29.360 tonnes et 25.900 tonnes respectivement pour le cacao et le café. Malheureusement, sous la pression des politiques d'ajustement structurelle et de libéralisation, les filières café et cacao ont en 1996 connu le désengagement de l'Etat de la production et de commercialisation avec à la clé la liquidation de l'OPAT. La désorganisation du secteur a provoqué la baisse des rendements, la dégradation de la qualité marchande des produits, la recrudescence des insectes et des maladies nuisibles, la démotivation des producteurs, la destruction des plantations et surtout la détérioration de l'environnement suite à la destruction anarchique du couvert végétal et aux feux de brousse.

Cette situation s'est aggravée par l'absence dans la zone d'un vrai service d'accompagnement technique qui au quotidien, devrait soutenir les producteurs et témoigner par ces actions régaliennes sur le terrain, de la volonté de l'Etat à continuer à faire de ce secteur un outil important de développement économique et local. La filière n'a pu survivre que grâce à la ténacité d'un petit nombre de producteurs qui malgré tout, se sont engagés à continuer la production

LE RETOUR DE L'ETAT

Après un diagnostic de la filière dans les années 2010, il a été reconnu que l'une des contraintes majeures au développement de ce secteur est le manque de soutien de l'Etat au développement de ces cultures d'exportation et en particulier, l'absence d'appui conseil adéquat aux planteurs. Aussi, une cellule de vulgarisation et d'appui technique a été mise en place. Ainsi l'Unité Technique Café Cacao (UTCC) a été créée.

Dans le cadre du Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), le gouvernement en collaboration avec la Banque mondiale, a commandité une étude d'évaluation des perspectives de développement des filières café cacao en 2010, étude réalisée par la Société Française d'Etude et de Réalisation (SOFRECO). Cette étude d'évaluation a proposé un plan d'actions opérationnelles devant déboucher sur une stratégie de relance durable des cultures de café et de cacao qui devrait permettre d'augmenter de façon durable le revenu des producteurs, de rendre fluide la commercialisation des produits et de sécuriser et professionnaliser l'ensemble des acteurs de la filière.

Amener la production à un haut niveau de rendement sur le long terme et de façon durable, sécuriser la production en volume et qualité, rationaliser et professionnaliser la commercialisation, sécuriser les flux physiques et financiers et construire une véritable interprofession, gestionnaire de la filière, ont été retenus comme axes stratégiques pour mettre en valeur la filière.

Ainsi le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) et

l'UTCC ont soutenu les producteurs afin de procéder au recepage, qui a eu pour effet de doubler les rendements actuels.

En mai dernier, le président de la République, Faure Gnassingbé était sur le terrain, où il a visité des plantations dans la région des Plateaux et s'est entretenu avec des producteurs comme il l'a annoncé sur son compte twitter : « Je suis allé au contact des populations à Badou dans la préfecture de Wawa. Ce fut l'occasion de visiter une plantation de cacao à Zogbegan et le centre de production de matériel végétal d'Azafi



(sic).

« Le café et le cacao sont maintenant repartis. Preuve que les choses évoluent, nous avons recensé plus de 30 000 producteurs de café et de cacao. En outre, il y a la volonté politique avec la création d'un cadre institutionnel, le Programme

national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa), avec sa composante Pasa (Projet d'appui au secteur agricole) qui appuie tous ces programmes. » a expliqué à Focus Infos, Anselme Gouthon, secrétaire général du CCFCC.

LA QUALITE PLUTOT QUE LE VOLUME

« Contrairement au cacao où, en général, tout est exporté, pour le café, on peut avoir 2 000 à 3 000 tonnes en stock, le temps d'avoir un marché favorable. Le cacao se porte actuellement mieux que le café sur les marchés mondiaux. Mais, à terme, on parvient toujours à exporter l'intégralité » souligne le CCFCC. Aujourd'hui, les nouvelles

Le Togo étant un petit producteur, les responsables de la filière, tablent sur une production de qualité, tout en augmentant les quantités au fur et à mesure. « Nous sommes un petit pays et avons développé des marchés de niche. Ceci est vrai tant pour le café que pour le cacao. Il nous faut privilégier la qualité sur les volumes. » explique les responsables du CCFCC. La restructuration des filières a permis d'aboutir comme au Cameroun, à une interprofession publique-privée, le Conseil interprofessionnel du café-cacao Togo. Le CICC-Togo a été créé en novembre dernier, grâce au soutien des bailleurs de fonds. Il est présidé par le collège des producteurs, les exportateurs étant à la vice-présidence. Il comprend aussi les transformateurs et les intermédiaires-acheteurs entre autres acteurs.

Aujourd'hui encore, la filière n'est pas taxée. En tout cas, pas pour le moment. Mais une contribution est retenue à chaque tonne exportée, de l'ordre de 60 FCFA le kilo de café et de cacao. Ces sommes ne vont pas dans les caisses de l'Etat mais au CCFCC, entité para-publique qui regroupe les secteurs public et privé qui cogèrent ces ressources financières. Une partie est affectée à l'interprofession, une partie à la recherche, une partie au fonctionnement du CCFCC. Car le CCFCC deviendra progressivement l'autorité de régulation des filières. Elle sera alors chargée de collecter ces fonds et de faire la répartition. Une partie de ces fonds ira dans un fonds de développement qui financera le secteur.

ChocoTogo : La coopérative qui veut imposer le chocolat togolais sur le marché

La coopérative Choco Togo se positionne depuis plus de trois ans sur le marché du bio et de l'innovation. Avec des chocolats Bio à partir de sèves issues des plantations de cacaoyers d'Akebou, l'entreprise dirigée par Nathalie Kpanté s'illustre sur le plan national et international et enchaîne des récompenses.

Choco Togo est une coopérative togolaise qui produit du chocolat bio. Ce dernier est issu de fèves de cacao cultivées par des exploitants togolais et qui sont transformées sur place. Choco Togo fournit depuis 2013 le marché togolais en tablettes de chocolat de 80 grammes qui sont vendues à 1000 francs.

L'aventure remonte à 2013. Six jeunes togolais avaient à l'époque, participé en Sicile à une formation sur la fabrication traditionnelle du chocolat proposée par Youth in Action, un programme financé par l'Union européenne. Les premières tablettes ont été produits la même année après leur retour à Lomé.

La coopérative est spécialisée dans la production, la

transformation, la commercialisation et la promotion de la filière café-cacao au Togo. L'entreprise ambitionne occuper la première place dans l'exploitation et la transformation du cacao dans la sous-région.

Depuis sa création, la coopérative a déjà récolté plusieurs prix. 6 distinctions qui honorent la qualité du chocolat bio produit et l'esprit d'entrepreneuriat. Dernière récompense en date, le Prix du Success Story de la Francophonie décerné à la promotrice Nathalie Kpanté Labopou. Cette dernière a été sélectionnée parmi les 35 jeunes innovateurs africains dont les réalisations ont été les plus marquantes.

Choco Togo a représenté le Togo à plusieurs rencontres internationales de l'agroalimentaire et du chocolat. Des occasions de plus pour faire connaître les produits à des visiteurs.

L'entreprise produit le premier chocolat togolais, 100 % bio. Mais la coopérative togolaise a des difficultés à écouler sa production dans les surfaces de Lomé, les rayons regorgeant de produits importés, prisés par les professionnels de la distribution.

Les déficits budgétaires fragilisent le secteur bancaire et l'économie du Togo

✎ Marc ABOFLAN

Les nombreux déficits budgétaires de ces dernières années, exposent le Togo à l'inflation, à la détérioration de la liquidité dans le secteur bancaire et à l'éviction des emprunts privés. Une situation que le pays peut éviter, en mettant en œuvre rigoureusement les programmes de politique publique, financés par le Fonds Monétaire International (FMI) pour réduire le déficit budgétaire et résoudre les faiblesses du secteur financier.

Au cours des dernières années, les déficits publics ont considérablement augmenté au Togo passant d'une moyenne globale de 2,4% de 2005 à 2010 à une moyenne de 7,0% entre 2011 et 2015. La dette publique du pays est ainsi passée 49,3% du PIB en 2011 à 80,8% du PIB en 2016. Selon un document du FMI consulté par la rédaction, ce déficit a servi principalement à financer les dépenses d'infrastructures.

Ces déficits budgétaires ont été largement financés par les banques commerciales nationales. Pour faire face à ces déficits sans cesse croissant, ces banques ont requis le refinancement de la BCEAO qui dispose d'un cadre réglementaire qui accorde un traitement préférentiel à la dette souveraine. Ceci a rendu le secteur bancaire déjà fragile, vulnérable au risque de souveraineté et de liquidité, susceptible d'exposer l'économie à une inflation excessive, tout en freinant l'investissement privé.

UN SECTEUR BANCAIRE FRAGILE

Les 13 banques principales qui composent actuellement le secteur bancaire togolais sont actuellement confrontées à de nombreux défis dont notamment la sous-fonctionnalité, le sous-transfert, les prêts improductifs et la grande exposition au risque souverain. Les deux banques publiques, qui représentent environ 20 pour cent des actifs du secteur bancaire du Togo, ont franchi l'exigence de ratio de solvabilité de 8 %.

Avec un ratio de solvabilité global de seulement 3,8 pour cent, le système bancaire dans son ensemble est sous-capitalisé comparativement au

chiffre global de l'UEMOA qui s'élève à environ 11%. Toutefois, à l'exclusion des deux banques d'État, le calcul améliore le taux de solvabilité du Togo à 11%. Il a été démontré donc que les deux banques publiques sont le noyau problématique puisque quand on les exclut du calcul, les chiffres des autres banques sont à la moyenne de l'UEMOA

.Le crédit au secteur de la vente au détail représente 35 % du total des prêts, tandis que le crédit lié aux travaux publics s'élève à 22 pour

risque souverain. Fait intéressant, les banques non étatiques détiennent les plus importantes revendications sur le gouvernement et sont donc également les plus exposés au risque souverain.

LE « LIEN SOUVERAIN-BANQUE » AFFECTÉ

Les liens entre le secteur bancaire et le secteur public, connu sous le nom de « lien souverain-banque », font l'objet d'examens accrus, car cela a causé des problèmes ailleurs, notamment dans la zone euro.



Immeuble du centre Administratif et des services Economiques et Finances (CASEF)

cent pour l'ensemble du secteur financier, ce qui est particulièrement élevé par rapport à une moyenne de l'UEMOA d'environ 8 pour cent. Egalement, une forte proportion du total des prêts (environ 20 pour cent) est classée comme non performante.

Les titres du gouvernement togolais représentent maintenant environ 15% des bilans des banques commerciales, alors que ce nombre était bien inférieur à 5% en 2000. Cette tendance qui est sans doute encore plus forte a augmenté l'exposition du secteur bancaire au

La leçon principale est que la détérioration de la solvabilité du secteur bancaire peut entraîner des retombées sur le souverain et vice versa. Les problèmes dans la zone euro ont d'abord été déclenchés par la détérioration de la qualité des actifs du secteur privé que les banques ont investi dans des finances publiques.

L'élargissement des déficits budgétaires a été en partie financé par le secteur bancaire togolais jusqu'à ce que le gouvernement s'engage à abandonner la pratique

du préfinancement en retard.

Les banques commerciales ont augmenté leur participation de titres d'État d'environ 5% de l'actif total en 2005 à près de 15 pour cent de l'actif total en 2016. Cela laisse le secteur bancaire togolais avec une exposition accrue au risque souverain domestique. À mesure que la dette publique s'approche de niveaux insoutenables, le secteur bancaire souffre non seulement d'une détérioration de son portefeuille d'actifs, mais également du fait qu'un paquet de sauvetage du gouvernement devient moins réalisable. Cela exerce une pression sur les coûts de financement du secteur bancaire. Cet état de chose augmente les chances d'un renflouard entraînant une pression supplémentaire sur les finances publiques. Le cadre réglementaire actuel ne tient pas compte de ce risque.

L secteur bancaire a été exposé au risque souverain domestique par la pratique du préfinancement. Cela implique qu'une société privée engagée pour exécuter des travaux publics est payée par un emprunt auprès d'une ou plusieurs banques commerciales nationales. Ce prêt est simultanément pris en charge par le ministère togolais des Finances, qui est ensuite responsable de rembourser les principes et les intérêts. Malgré le fait que la totalité de la responsabilité du prêt incombe au gouvernement, les prêts préfinancés n'ont jusqu'à récemment pas été inclus dans les statistiques de la dette publique.

Les données au niveau des banques à partir de juin 2016 montrent que les banques ayant des participations plus élevées de titres d'État ont également tendance à dépendre davantage du refinancement de la BCEAO. Par conséquent, les banques commerciales sont maintenant engagées dans l'exercice d'emprunts d'une entité gouvernementale (la banque centrale), pour le prêter à une autre entité gouvernementale (la trésorerie) - tout en bénéficiant de l'augmentation du taux d'intérêt.

Une situation qui entraîne plusieurs risques. Primo, il charge la dette souveraine sur les bilans bancaires - exposant à la fois le secteur souverain et le secteur bancaire à la « boucle de doom » entre la stabilité fiscale et la stabilité bancaire. Secundo, compte tenu de la similitude de cette pratique avec la monétisation directe des déficits, elle peut entraîner des pressions inflationnistes si elles ne sont pas contrôlées.

Tertio, une situation dans laquelle les emprunts gouvernementaux sont financés indirectement par un crédit BCEAO à court terme expose à la fois le gouvernement et les banques au risque de liquidité. En particulier, un resserrement de la politique monétaire pourrait laisser au gouvernement un déficit de financement, alors qu'un tel risque pourrait également laisser aux banques des difficultés à financer leurs titres de créance à plus long terme. Et enfin, la forte dépendance du gouvernement sur le secteur bancaire peut entraver les prêts privés.

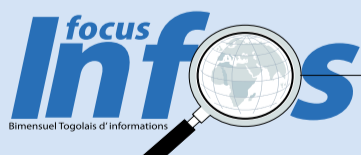
QUELLES SOLUTIONS ?

Pour réduire sa dépendance vis-à-vis du secteur bancaire, le Togo doit réduire ses déficits budgétaires. Étant donné que la situation actuelle est finalement alimentée par des déficits publics élevés, l'assainissement budgétaire devrait être pris en compte, compte tenu notamment du fait que le ratio dette / PIB du gouvernement togolais était de 80,8% en 2016, et par là le ratio le plus élevé dans la zone de l'UEMOA.

Le pays doit également surveiller sur les « boucles de doom ». Leur apparition et leur impact peuvent, par exemple, être atténués en augmentant les besoins de fonds propres des banques ou en imposant des limites à leur dette souveraine domestique. Une option qui capture les deux éléments en une seule mesure, est de plafonner les avoirs de la dette souveraine domestique par rapport au capital de la banque.

Les autorités de Lomé peuvent également réévaluer la procédure de pondération des risques appliquée à la dette souveraine. La réglementation actuelle impose une pondération de risque nulle aux titres du gouvernement quel que soit leur classement, ce qui pourrait conduire à un manque de discipline de marché et à une suraccumulation de ces actifs sur les bilans bancaires.

En collaboration avec la BCEAO, le Togo devrait envisager la consolidation budgétaire comme principale stratégie d'atténuation à court terme. A cela, devrait s'ajouter un engagement fort des autorités à réduire considérablement le déficit budgétaire général et à résoudre les faiblesses du secteur financier existantes, en particulier dans les deux banques publiques.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Essénam KAGLAN

- Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773

- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

RIVALITES AUTOUR DE KPESSOSSO

Les non-dits des inimitiés qui rongent le pays Guin

La dernière édition de la fête traditionnelle Epe-Ekpé en pays Guin s'est soldée par une ignominie sans pareille. Les dignitaires ont réussi à trainer dans la boue une tradition multiséculaire en dédoublant la pierre sacrée, devenant ainsi la risée du monde entier et particulièrement de la toile. Cette année encore, la 355ème édition de la prise de la pierre sacrée qui aura lieu le 14 septembre prochain ne s'annonce pas sous de bons auspices. Prêtres traditionnels et adeptes promettent de se livrer une rude bataille autour de la cérémonie. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi cette fête, autrefois véritable vitrine du charme du pays Guin est devenue la raison de toutes les animosités ? Focus Infos a enquêté.

Nous sommes le jeudi 24 août 2017, sous le coup de midi, à Glidji Kpodji dans la préfecture des Lacs. Adeptes et prêtres traditionnels de plusieurs divinités Guin notamment Koley, Sakumo, Avudupu, Osabou viennent de terminer les cérémonies dites de Kpémama qui annoncent le décompte pour la date de la pierre sacrée, au seuil de la forêt sacrée. Ils ont à peine fini quand un autre groupe de prêtres et d'adeptes, débarquent pour la même cérémonie. La tension monte d'un cran avec invectives et insultes de la part des deux clans.

Ce genre de scène, présage d'échauffourées aux prochaines cérémonies d'Epe-Ekpé, les habitants de Glidji, un petit village pourtant tranquille, y sont désormais habitués. L'année passée, au lieu dit Ave-Gbatso, place de la prise de la pierre sacrée, c'est la police et la gendarmerie qui ont pris position, en lieu et place des prêtres et prêtresses, les tirs de gaz lacrymogènes et les insultes de différents adeptes se

renvoyant invectives ayant remplacé les sons de tambours et les cris de liesse. Cette année là, pour la 354ème édition, les dignitaires guin ont surpris le monde entier en prenant deux pierres sacrées, une première.

DU JAMAIS VU

Jeudi 01 septembre 2016. Il est treize heures à Glidji Kpodji. A Avé Gbatso, contrairement à l'habitude, la foule n'est pas celle des grands jours. Seuls quelques téméraires sont dehors, racontant comment ils ont essuyé les tirs de gaz lacrymogènes de la police depuis la veille. Une adepte indique: « la pierre sacrée a été prise depuis le matin. » « Conformément à ce qu'à ordonné le Guinfioguan (ndlr chef canton de Glidji et roi des guin), nous avons pris la pierre dans l'intimité de nos couvents » relate une autre avant de nous expliquer que la fête est déjà terminée.

La place Gbatsomé encore appelé Avé Gbatso où se trouve la forêt sacrée de



Prise de la pierre sacrée par les prêtres vaudous

Glidji, est malgré tout prise d'assaut par quelques curieux seulement et une centaine de policiers et de gendarmes. Une pierre sacrée a effectivement été prise le matin, de couleur « blanc-sale », signe précurseur d'une bonne année. Selon les explications des initiés, la « pierre » dit avoir averti qu'elle sera profanée et ce fut le cas en 2015. Elle dit revenir cette année en mieux pour corriger les bavures perpétrées. Un

temps d'observation de six (6) mois est donné par la « pierre » pour voir les miracles qui vont s'enchaîner en pays Guin. Le message délivré par cette pierre appelle les populations à faire du bien à leur prochain, à éviter tout esprit haineux. La pierre a également annoncé des moissons abondantes et des pêches juteuses.

Seulement, les préparatifs d'une

seconde cérémonie sont en cours. Une heure après, adeptes et initiés sous la houlette de Ni-Mantsé vont sortir une autre pierre de forêt, il s'agit cette fois-ci d'une pierre de couleur blanche. Cette seconde « pierre » annonce que l'année sera une année de prospérité. Elle appelle la population à faire la charité aux jumeaux. Elle interpelle entre autre les jeunes dames à ne plus penser à l'avortement peu importe la situation. « La pierre » recommande également de faire la paix avec ses ennemis. L'inimaginable s'est donc passé. Après plus de trois siècles et demi de tradition sacrée et respectée, les guins ont réussi à dédoubler la pierre sacrée. Sur internet et les réseaux sociaux, chacun y va de son commentaire, Kpessosso, devenant la risée de tous. Pour comprendre cet imbroglio, il faut retourner à la genèse de la tradition de la pierre sacrée et des inimitiés en pays guin.

TRADITION SE-CULAIRE

Les Guins sont partis du Ghana actuel (ancienne Gold Coast) en fuyant les guerres pour s'installer au milieu du 17ème siècle à Glidji au bord du Lac Togo, et ont fondé leur royaume sous le roi Folly Bébé.

(Suite à la page 12)

LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



*Stock limité

Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

19 950 000*
Fcf TTC

 **CFAO MOTORS**
cfaogroup.com

Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL


TOYOTA

MORGUE : (Première partie)

Albert AGBEKO

Comment prend-on soin des corps de nos défunts ?

Avant l'introduction de la morgue au Togo, les morts étaient enterrés dans un délai relativement court après leur décès. Le plus souvent au troisième jour. Il existait probablement, dès avant puis pendant la colonisation, des méthodes de conservation des corps qui consistaient par exemple à faire ingurgiter au mort une quantité importante de sodabi (alcool obtenu par distillation du vin de palme), éventuellement avec du charbon. Plus tard sont venus le formol et la formolisation des corps dans les maisons mortuaires elles-mêmes. Il semble que cette technique ait déjà permis de conserver les corps en relativement bon état pendant une semaine environ. Aujourd'hui, la conservation des cadavres à domicile (accompagnée ou non d'une formolisation) semble rester la norme dans les milieux pauvres de certaines zones rurales du pays, alors que le passage par la morgue concerne une large majorité des corps dans les centres urbains. Etat des lieux de la prise en charge des corps de nos défunts.

La première morgue du Togo est celle du Centre hospitalier universitaire (CHU) SYLVANUS OLYMPIO de Lomé, construite en même temps que l'hôpital. Il n'y avait à l'époque que quatre tiroirs frigorifiques, prévus pour une personne chacun, mais probablement souvent chargés d'un deuxième corps, et les temps de séjour des corps à la morgue étaient relativement courts (de trois ou quatre jours à une semaine). Par la suite, la capacité de la morgue est progressivement passée à huit tiroirs. Chacune de ces tiroirs aux portes deux battantes, ont une contenance individuelle de 20 casiers disposés horizontalement.

La morgue du CHU S.O. est un espace périphérique. Située au nord du complexe hospitalier, elle possède une porte spécifique dans l'enceinte de l'hôpital, laquelle débouche sur un petit couloir qui mène au service administratif. Par celui-ci, on accède à une cour devant le bâtiment de la morgue, par laquelle les familles venant chercher le corps d'un parent défunt ont normalement accès au lieu.

Elle reste la « morgue-mère » du Togo. C'est par celle-ci en effet qu'ont transité plusieurs morguier qui travaillent aujourd'hui dans d'autres morgues du pays et surtout dans le privé.

Tous les malades décédés à l'hôpital y sont acceptés (les corps des autres défunts sont pris en fonction de la place disponible). Des familles et certains milieux refusent néanmoins que certains corps (ceux des adeptes du culte vaudou, de membres consacrés de certaines familles, de la plupart des musulmans, etc.) soient amenés à la morgue. Ces corps peuvent être emmenés par les proches avant leur envoi à la morgue pour autant que ceux-ci se soient mis en règle vis-à-vis de l'administration, ce qui consiste principalement à s'acquitter des frais d'hospitalisation du défunt.

Quant au temps de séjour des corps, ils s'allongent progressivement à partir de 1985 environ. Ils commencent dans un premier temps à dépasser plus régulièrement une semaine, pour se situer aujourd'hui, dans la plupart des cas, entre une dizaine de jours et un mois, voire un peu plus. Une chambre froide, où des corps non identifiés, récupérés le

plus souvent lors des accidents de la circulation ou en décomposition sont théoriquement conservés.

Officiellement le Togo dispose d'une quinzaine de morgue publique et d'une morgue privée à Aného.

LES TRAITEMENTS DU CORPS

La prise en charge des corps à la morgue s'effectue après l'acquittement des frais de dépôt de 30 500 F CFA qui se détaille comme suit : actes de formolisation (10 000F) caution



Casier frigorifique

(10 000F) et bracelet (500F). Cette somme couvre la prise en charge d'une semaine. Au-delà d'une semaine, les cinq jours suivants sont facturés à 4000F le jour et 6 000F pour le reste du séjour. Toutefois, une note du conseil d'administration dudit hôpital, demande à tous les clients de retirer leur corps après 15 jours. Au CHP d'Aného par exemple, on peut conserver le corps sans formol au bout de 5 jours contre 10 500 F.

Lorsque les corps sont admis à la morgue, ils subissent deux traitements. Le premier a lieu en effet lors de son arrivée, et le second le jour de son retrait par la famille.

Premièrement, lorsqu'un corps est amené à la morgue, il est tout d'abord formolisé dans des délais variables. Toutefois, même lorsqu'il existe la possibilité de formoliser le cadavre rapidement, la formolisation n'intervient pas immédiatement après le décès, pour laisser éventuellement la possibilité au mort de revenir à la vie.

« A l'arrivée du corps à la morgue, nous prenons soin d'enlever tout ce qui est bague, boucle d'oreille même

si la personne est féticheur nous lui enlevons tout ce que nous remettons à la famille. Nous prenons soin ensuite, en présence des proches, de vérifier si la personne n'a pas une blessure sur son corps afin qu'après on ne nous l'impute pas. Ce n'est qu'après que nous écrivons le nom de la personne et le casier dans lequel il sera affecté sur son bracelet et sur le reçu que nous leur remettons afin que tout soit facile le jour de retrait ou des visites. Sans ce reçu, nous n'autorisons pas les visites du corps

envahie de cadavres qui s'entassent sur le sol. Il faut ainsi éventuellement enjamber ceux qui encombrer l'entrée pour accéder à ceux du fond. Après le séjour du cadavre dans les frigos de la morgue, le deuxième temps du traitement prend place le jour du retrait du corps par la famille. Une ou deux heures avant l'heure convenue la veille avec celle-ci, certains membres viennent s'acquitter des frais de prise en charge du corps à la morgue ou déposer les vêtements, les produits et, d'une manière générale, tout le nécessaire au traitement et à l'habillement du corps ; le mort étant sorti du frigo où il reposait. Certaines familles préfèrent ramener le corps à la maison et y procéder au lavage eux-mêmes. Mais les morguier peuvent le faire contre 20 000 F CFA à Lomé et 15 000 F à l'intérieur du pays.

PRESENTABLE :

Retiré du frigo, on laisse le corps éventuellement décongeler un moment par terre ou sur une table de travail, puis commence l'habillement. Le mort est d'abord lavé sommairement à la javel ou à l'alcool et au coton, puis emballé de coton et de popeline, un tissu blanc bon marché, sur toute l'étendue de son corps à l'exception des mains et du visage. Si le mort a des écoulements de sang par le nez pendant qu'on le manipule (lorsqu'on le retourne en particulier), on lui couvre momentanément la tête d'un sac en plastique, afin que le sang ne tache pas les vêtements qu'on va lui enfiler par la suite. Si ses dents sont apparentes entre les lèvres, on les couvre d'un peu d'ouate glissée entre celles-ci et les gencives, parce qu'il n'est pas convenable qu'elles restent ainsi visibles : tout le travail de présentation du cadavre essaie de produire un mort paisible. Si le défunt présente des blessures sur une partie du corps ou si, plus rarement, une partie du corps est entrée en décomposition (par exemple suite à une panne des frigos), un sachet de plastique peut être appliqué sur la (ou les) partie(s) du corps concernée(s) avant la bande d'ouate. « Même en état de décomposition, nous avons des produits pour le rendre le corps à l'état. Même un corps amputé est remonté de telle sorte que personne n'en saura rien », nous apprend

Dossavi Assion, morguier à la morgue privée « Post Mortem » à Aného.

On passe ensuite aux hommes un slip et un singlet avant de les habiller de la tenue mortuaire choisie par la famille. Les femmes en revanche, après qu'on leur a éventuellement passé une culotte, sont d'abord souvent habillées de deux « pagnes simples » dans lesquels on enroule le torse, le bassin et les jambes, de la poitrine aux genoux. Ce premier vêtement reproduit en fait la tenue féminine simple « traditionnelle », et cette pratique est observée non seulement à la morgue du CHU SO, mais aussi, dans les morgues privées du pays. Il faut cependant aussi comprendre cette façon de faire dans le cadre d'une certaine idéologie funéraire. Cela implique ici en particulier qu'il (elle) ne paraisse pas trop maigre : habiller les femmes de deux pagnes simples en guise de sous-vêtements renforce légèrement leur corpulence.

De même, envelopper le mort de coton peut servir à épaissir un peu le cadavre, même si c'est d'abord (aux dires des morguier) pour éviter que le corps en voie de décongélation ne tache les vêtements que la première couche de coton est apposée. Toujours en ce qui concerne les femmes, un soutien-gorge est fréquemment passé au-dessus des « pagnes simples » (plus souvent que le contraire). On en bourre alors les poches pour redonner une forme à la poitrine, souvent affaissée et encore compressée par les pagnes. Certaines femmes ou jeunes filles sont légèrement maquillées par les proches venues retirer le corps. Tout est donc fait, à travers un travail non négligeable de mise en scène du cadavre, pour que le mort soit présentable, et la morgue se révèle être un lieu central d'expression de l'idéologie funéraire.

CROYANCES ET RITES :

Pendant l'habillement du corps a aussi lieu régulièrement le prélèvement des cheveux et des ongles du défunt. Les morguier peuvent le faire et remettre ces éléments métonymiques du défunt au proche souvent présent à côté d'eux à ce moment, ou un membre de la famille peut demander à réaliser ces prélèvements lui-même. Cette pratique reste importante pour les morts originaires de certaines parties du Sud-Togo. En effet, dans ces régions, c'est souvent avec le support des ongles et des cheveux des défunts que sont effectués les rites funéraires lignagers qui assurent l'intégration du mort à la communauté des ancêtres.

(Suite dans la prochaine parution)

RIVALITES AUTOUR DE KPESSOSSO

(Suite de la page 10)

L'histoire selon le site Glidji Kpodji, raconte qu'avant le 17^{ème} siècle, le peuple Gà ou Guin ou encore Guen était établi dans la région d'Accra (Guengbo) où organisés en royaume autour d'Accra, principal débouché des grandes routes commerciales, ils exerçaient une suprématie indéniable sur les autres peuples à savoir : Ashanti, Fanti, Akyem, Akwamu. Les Akwamu, installés aux confins septentrionaux du royaume, jalouaient le commerce florissant que menait le peuple Guen avec les différents navigateurs européens qui se pressaient alors sur la riche Gold-coast. Désirant briser le monopole du commerce atlantique que détenaient les Guen, les Akwamu leur déclaraient la guerre.

Ayant perdu la bataille, les Guen sous la conduite de FOLLY BEBE et sa suite fondèrent l'actuel Glidji. A 500m de leur refuge, sur une colline (Kpodji en langue Guen) ils ont déposé leur divinité. Depuis ils se rendront là-bas sur la colline (Kpodji) chaque année pour leur cérémonie Epé-Ekpé.

Situé au bord du lac, la forêt sacrée de Kpodji est bordée de trois principales divinités qui sont ATA SAKUMA, ATA KPESSOU et MAMA KOLEY. Dans le reste du pays Guin, on peut recenser les divinités MAMA TSAHOE, KATAM, TOGBE GNIGBLIN, AVU DUPU etc. soit 41 divinités au total. A la tête de chaque divinité se trouvent des prêtres (Hunon). Dans l'imaginaire collectif des Guins, ATA SAKUMA représente le grand maître de la forêt sacrée. MAMA KOLEY représente sa femme et ATA KPESSOU, leur garde du corps.

Epé-Ekpé représente un ensemble des cérémonies pour rentrer dans une nouvelle année chez le peuple Guin. Elle commence par : Sedodo (la période des interdits); Situtu (le rituel de purification); Bliku-Mama (le décompte du temps); Kpessosso qui est la prise de la pierre sacrée, le point culminant des cérémonies; Nloli-Yoyo (l'invocation des morts); Yaka-Oken (le repas partagé en signe d'unité); Nloewa Nana (la présentation des vœux); Esidudu (la danse guerrière) et se termine par Vodou dze apu (le retour des dieux à la mer).

La couleur de la pierre est le présage de la nouvelle année et un message est délivré par « la pierre », pour le peuple guin. Répartis aujourd'hui au sud du Togo, du Bénin et du Ghana, le peuple Guin fait de Kpessosso une occasion de retrouvailles et de promotion de leur identité culturelle. A Glidji, où l'activité essentielle est la pêche, l'agriculture et le petit commerce, Kpessosso représente une occasion unique de renouer avec l'ambiance des grands jours.

Chaque divinité en pays guin est adorée par une collectivité, et généralement de chaque collectivité est issue une famille qui désigne conformément à la volonté des dieux, le prêtre (hunon) de la divinité. Il en est ainsi pour les principales divinités de la forêt sacrée. Il se raconte à Glidji que

conformément à la hiérarchie des divinités dans la forêt sacrée, les initiés et le prêtre de la divinité ATA SAKUMA, conduisent en réalité toutes les cérémonies de Kpessosso, avec l'aide des prêtres et initiés des autres divinités, ATA KPESSOU et MAMA KOLEY. Selon une personne du troisième âge, si la prise de la pierre sacrée est présidée par le Hunon de la divinité ATA SAKUMA, qui après les rituels en collaboration avec l'autre Hunon de la forêt, celui de MAMA KOLEY procède à la prise de la pierre, il le remet aux initiés de MAMA KOLEY, pour aller le montrer à l'assistance et au public et délivrer son message.

INIMITIE

Quand dans les années 2000, le prêtre de la divinité ATA SAKUMA décède, le prêtre en fonction de la divinité MAMA KOLEY qui se trouve être NI MANTCHE, de connivence avec l'actuel roi des guins, SEDEGBE FOLLY BEBE, fait tout pour que la collectivité COMBEY, qui sont les initiés de ATA SAKUMA, n'érige pas un

dans l'intimité des lieux sacrés moyennant rémunération, objets de culte vendus, etc.) et les dons nombreux, de fidèles, initiés et autres, qui aspirent à une bénédiction quelconque.

La formule indique qu'une partie devrait revenir aux chefs traditionnels avec à leur tête Guinfongan, roi de Glidji et l'autre partie répartie entre les différentes collectivités et familles impliquées dans la cérémonie. Si depuis un certain temps, la collectivité COMBEY, initié à ATA SAKUMA, est mis de côté des différentes cérémonies, NI MANTSE tente également de mettre de côté, la famille Afanou, propriétaire originel du trône de prêtre de MAMA KOLEY, où il siège. Ayayi Aminou, de son vrai nom, réussira cette prouesse grâce au soutien indéfectible de SEDEGBE Folly Bébé et de quelques cadres du milieu, notamment un colonel de l'armée togolaise surnommé le Baron, qu'il érige entre temps prêtre de la forêt sacrée, contrairement à certains interdits de la forêt.

Mais l'ogre créé par les soins du roi de

les milieux politiques du pays, surtout avec le soutien indéfectible du prêtre militaire, le « baron. »

IMBROGLIO

Depuis donc 2011, les années se succèdent et chaque cérémonie de pierre sacrée est de plus en plus violente, avec des affrontements opposant quelques adeptes de Mama Koley aux adeptes de Sakuma. Après la cérémonie de 2015 soldée par une pierre colorisée, des fils du peuple guin ont envoyé un manifeste cinglant à Guin-Fiogan SÈDÈGBÈ FOLLY-BÈBÈ XV, Roi des Peuples Guins; à tous les Dignitaires, chefs coutumiers et Religieux des Peuples Guins au Togo et aux Membres des cinq organes traditionnels séculiers principaux du Royaume des Peuples Guins: Assemblée des Dignitaires, Conseil du Trône, Fioto (doyen d'âge des chefs des familles princières et membre de droit), Conseil de choix de Guin-Fiogan, et Collège des chefs Hounons. Manifeste les appelant à « devoir essentiel d'agir durablement pour recouvrer et sauvegarder la dignité collective ainsi que l'existence évolutive et participative à une destinée saine et pérenne »

Ces cadres guins du Togo et de la diapora ont demandé la conscience tutélaire de Guin-Fiogan SÈDÈGBÈ FOLLY-BÈBÈ XV, Roi des Peuples Guins du Togo, celle avisée de tous les chefs des Peuples et des collectivités Guins, de tous les prêtres et prêtresses attirés des rites et coutumes, de tous les hommes et femmes pétris de sagesse dans Le Peuple Guin, à s'éveiller, s'impliquer, s'asseoir, s'entendre et s'éduquer à cœur ouvert sur l'avenir, le bien-être et le devoir éthique du Peuple Guin.

En 2016, à quelques semaines de la prise de la pierre, le chef canton de Glidji, Roi des Guins, décrète la déchéance de Ni Mantsé. Si beaucoup d'adeptes et des chefs traditionnels ont contesté cette décision, parce que selon eux, l'on ne déchoit pas un prêtre traditionnel de son vivant et surtout que selon eux, le Guin Fiogan n'est pas habilité, la famille AFANOU s'empresse de nommer et d'introniser un nouveau prêtre sur la divinité MAMA KOLEY. Wlomon Madjé est son nom de prêtre, il est né AFANOU.

Malgré l'évidence du fait que Nii Mantsé désormais déchu est indésirable à Glidji, il organise son club de soutien, qui par une conférence de presse, décrète que toutes les décisions du Guin Fiogan sont nulles et non avenues. Mais le chef de Glidji ira encore plus loin, en sortant quatre semaines avant la date prévue pour la prise de la pierre sacrée, un communiqué pour appeler à célébrer Epe-Ekpé en 2016 et en 2017 dans la sobriété.

« Afin d'éviter des affrontements qui pourront éventuellement déboucher sur des violences de tout genre, les acteurs (Hounon, adeptes, fidèles et autres) d'une part et toute la population de l'autre, qui aspirent et désirent partager ce moment de

recueillement et de retrouvailles, nous, Gè Fio décidons ce qui suit : toutes les étapes d'ablution (Situtu à Aného, de la prise de la pierre Sacrée (Ekpe sosso) à Glidji et Ekpan tsonson à Aného liées à « Epé Ekpé » en pays Gè de cette année 2016 et celle de l'année 2017 seront faites dans l'intimité des lieux sacrés. Cette période d'accalmie s'impose pour que la communauté Gè retrouve sa sécurité et sa quiétude avant de donner de nouveau l'éclat habituel aux cérémonies. A cet effet, tous les acteurs impliqués (hounon, houngla, Tassinon, kpage et les fidèles sont invités à respecter scrupuleusement cette disposition. Les chefs de canton et les Gè Fio veilleront chacun en ce qui le concerne à préserver un climat de paix et de convivialité dans toute la population.» pouvait-on lire dans le communiqué.

C'était sûrement sans compter Nii Mantsé qui grâce à l'appui de ses réseaux, a réussi un passage en force, aidé par la police et la gendarmerie. « A force de vouloir, prendre la pierre coûte que coûte, toutes les cérémonies devant conduire à Kpessosso sont désormais banalisées », s'est inquiété un natif de Glidji.

QUELLES SOLUTIONS ?

Ce qui depuis le début de ce scandale, impliquant haut dignitaires traditionnels, sur fond de sexe et d'argent, choque est l'omniprésence de l'Etat et surtout de cadres du pouvoir.

Chaque partie comptant sur ses accointances avec le parti au pouvoir est prêt à aller jusqu'au bout et à défier l'autre. Si à plusieurs reprises, le préfet des Lacs et le maire d'Aného, ont voulu régler cette situation, ils n'y sont pas parvenus. Du côté du ministère de l'administration territoriale, l'on se contente d'un statut quo incompréhensible. Un cadre de ce ministère, explique sous couvert de l'anonymat, que chacun des ministres qui se sont succédé à ce poste, ces dernières années, ne veut se mêler de cette affaire de Vodou. « La situation délétère dans les lacs, arrange certains membres de l'exécutif » confie, attristée une cadre de banque, originaire Glidji qui raconte comment police et gendarmerie se sont positionnés pour un seul camp.

Cette année encore, si l'on ne sait pas vers quel genre de cérémonie on se dirige, on peut déjà présager que ces manifestations ne seront pas de tout repos une fois encore. Qui pourra relever Glidji et cette cérémonie autrefois si précieuse, de l'ignominie et de l'opprobre dans lesquelles les dignitaires l'ont englué?

A Glidji, les fétiches ont été profanés, indique Togbé Gnagblodjro III, président de la Confédération Nationale des Prêtres Traditionnels du Togo (CNPTT), qui recommande une invocation des dieux pour connaître leur volonté grâce au Fa, et fermer la forêt sacrée pour une période minimale de cinq ans, le temps de faire revenir la sérénité en pays Guin, afin de redonner à Kpessosso son éclat d'antan.



Les prêtresses vaudous lors de la prise de la pierre sacrée

nouveau prêtre. Au cœur de cette étrange situation, les énormes fonds que drainent désormais Kpessosso, passé entre temps patrimoine culturel inscrit à l'UNESCO.

Il faut rappeler que NI MANTCHE lui-même est devenu prêtre par défaut, car bien qu'étant un initié de la collectivité KOLEY, il n'est pas issu de la famille AFANOU, en réalité, seule habileté à engendrer un prêtre de MAMA KOLEY à Glidji. Le nouvel homme puissant de Glidji Kpodji bénéficie du soutien donc du roi des guins, Guin Fiogan et désormais, commercialise tout autour de la cérémonie. A Gbatsomé, à cause de la foule importante que draine chaque jeudi de prise de la pierre sacrée, l'on vend jusqu'aux places assises aux curieux et aux touristes qui des fois font des centaines de milliers de kilomètres pour assister à cette cérémonie unique en son genre au monde.

Une formule encore aujourd'hui secrète existait alors pour partager le butin, issue chaque année de la bonne récolte de Epé-Ekpé. En plus donc des fonds qui viendraient de l'UNESCO, s'ajoutent les fonds du pouvoir de Lomé, qui veut redorer son blason auprès des guins, après une brouille qui n'a duré que trop longtemps ; les différents petits commerces réalisés autour de la cérémonie (touristes emmenés

Glidji devient bientôt superpuissant au point de devenir incontrôlable par le Guin Fiogan lui-même. Au centre également de la discorde entre les deux hommes, les faveurs des femmes. A Glidji, la vigueur des deux hommes est de notoriété publique.

Il faut juste noter que les femmes sont très présentes dans les cultes de la forêt sacrée et constituent la trame essentielle de la cérémonie de KPESSOSSO. « On les retrouve à chaque étape des rituels. Elles sont chefs, adeptes et servantes de divinités. Le blanc est la couleur de leurs habits. Mais ce qui oblige et fascine le regard de tout visiteur c'est bien sûr les colliers de perles aux couleurs multiples chatoyantes et les différents tatouages de kaolin faits sur le corps », extrait des annales d'un touriste.

Entre temps, en 2011, la collectivité COMBEY dote ATA SAKUMA d'un nouveau prêtre, Togbé Combiète VI. Nii Mantsé devenu trop puissant refuse toute soumission au nouveau prêtre de la divinité ATA SAKUMA.

Si le roi de Glidji, qui a longtemps soutenu le prêtre Ayayi est d'abord réticent, il trouve ainsi une belle occasion de réduire la puissance de son protégé d'antan. Mais c'est sans compter l'endurance et la résistance de Nii-Mantsé devenu désormais trop puissant avec des alliés de taille dans

Pourquoi maintient-on le BTS malgré le système LMD ?

✉ Marc ABOFLAN

Pourquoi près de dix ans, après avoir basculé l'enseignement supérieur dans le système LMD (Licence Master Doctorat), l'Etat continue par faire la promotion du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en organisant à grand frais chaque année cet examen ?

Pour cette année 2017, ils étaient quatre mille cinq cent (4500) candidats dont 2329 filles et 2171 garçons à l'assaut du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) à partir du 26 juin dernier pour le compte de l'année académique 2016-2017, à travers tout le pays. Comme chaque année, nombreux sont ces étudiants qui après deux ans d'études dans les instituts et écoles supérieures qui abondent maintenant, participent à l'examen, espérant décrocher le brevet, pourtant sans grand intérêt pour eux.

Il faut remonter dans les années 1970 en Europe pour situer l'origine du BTS. Il s'agissait de programmes conçus de façon spécifique pour permettre aux diplômés d'être opérationnels au bout de deux ans. Couramment, les formations qui aboutissent au BTS sont appelés les cycles courts, contrairement aux cycles longs qui amènent à l'obtention de la licence, à la maîtrise, au DEA et au doctorat.

Le hic, c'est que le Togo a basculé dans le LMD depuis 2009. Du moins, officiellement, le système LMD a été amorcé au Togo en 2005 et institué par décret le 21 juillet 2008. Il a été appliqué en trois étapes dans les universités publiques : semestrialisation des cours et des examens (2006-2008), mise en œuvre des unités d'enseignement (2008-2009) et basculement total dans

le LMD (2009-2010). Qu'est ce qui justifie le maintien du BTS malgré la nouvelle donne du LMD, qui veut qu'il y ait une architecture basée à trois grades : licence, master et doctorat ?

Une absence de réflexion stratégique sur la question

« La question s'est posée depuis longtemps au ministère mais il faut avouer qu'elle n'a jamais été documentée », confie un universitaire, membre du cabinet du ministre de l'enseignement supérieur. « Il fallait laisser la réforme LMD prendre complètement forme avant de commencer par supprimer les acquis de l'ancien système » relate-il pour expliquer la non suppression du BTS et de l'office qui l'organise. Un argument qui peine à convaincre, quand on sait que le LMD est rentré en application effective depuis 2010.

Le ministre de l'enseignement supérieur vient quand même de prendre les mesures pour engager une réflexion sur la question. C'est du moins ce qu'indique M. Lalle Laré, directeur de l'Office du BTS(OBTS) dans un courrier adressé à la rédaction de Focus Infos. « Les curricula de formation au BTS sont actuellement en relecture par des commissions spécialisés en vue de les adapter au nouvelles exigences de formation (système LMD) et du monde de travail. Les techniciens détermineront la place du BTS dans

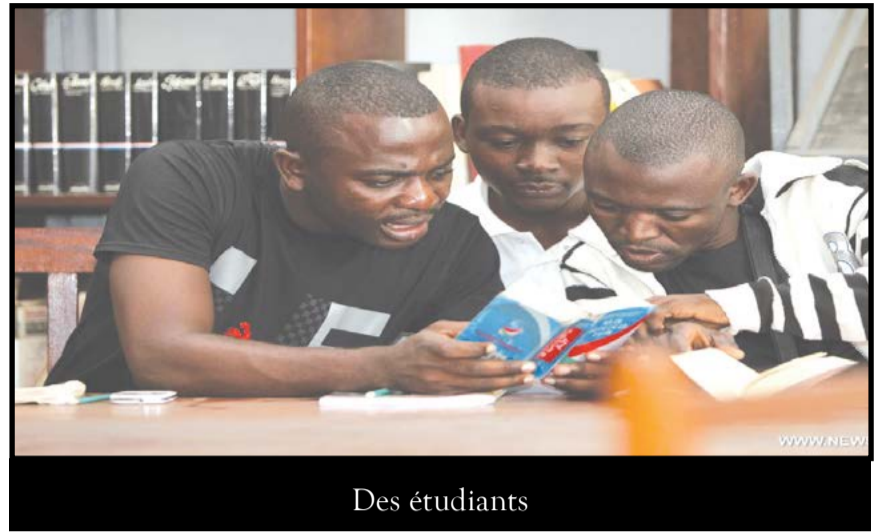
notre système de formation et les passerelles entre le BTS et le LMD », a écrit M. Lalle.

Pour un autre universitaire, spécialiste en ingénierie de la formation, il n'est d'aucun intérêt pour l'Etat ni pour les acteurs de supprimer le BTS. Pour lui, le système LMD est un système de formation continue alors que le BTS est un cycle court, immédiatement préparatoire à l'emploi. Point besoin donc de supprimer le BTS selon lui, mais de trouver des passerelles entre les deux systèmes.

'Le BTS est dans une situation assez bancale. Vu qu'on ne voit pas très bien la passerelle entre le BTS et le système LMD. C'est à dire c'est quasi impossible de passer de la 2eme année en la licence professionnelle ou de recherche. Lorsqu'on parle du LMD, on parle des Unités d'Enseignement, de la semestrialisation de l'année. On n'a pas encore pris en compte ce volet de compatibilité des matières et des Unités d'Enseignements. Où est ce que nous plaçons le BTS qui fonctionne avec les coefficients ? », s'inquiète pour sa part un directeur d'école privée.

UNE FORMATION AU RABAIS

Si le BTS soulève débat, c'est aussi à cause de la qualité de la formation donnée par les écoles. « Si nous prenons



Des étudiants

100 étudiants sortis de ces écoles de formation professionnelle et titulaire de BTS, à peine 50 exercent sur le marché de l'emploi », a déclaré sous l'anonymat un cadre du ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

De plus, la qualité de la formation donnée par ces écoles de BTS laisse à désirer. « En ce qui concerne la compétence des étudiants eux-mêmes, n'en parlons pas. Il est vrai, il y a des écoles qui font un travail formidable et il faut les féliciter. Mais la plupart ne cherchent que l'argent. Ce qui fait que les étudiants ne répondent pas exactement à ce que veulent les employeurs », a-t-il poursuivi.

Selon un professeur d'université, c'est la paresse et l'envie de vite gagner sa vie qui poussent ces étudiants à aller vers les écoles de BTS. En deux (02) ans, ils sont nantis de leur diplôme et se baladent dans les entreprises à la

recherche du travail. Concernant ces écoles elles-mêmes, les infrastructures sont loin de répondre aux normes. « Si l'Etat devrait faire son travail et contrôler ces écoles, je pense qu'on fermerait plusieurs. On comptera celles qui vont rester au bout des doigts », a fait remarquer un enseignant de lycée. Ce dernier intervient dans une école de BTS, mais n'hésite pas à dénoncer certaines pratiques qui ont cours dans le secteur.

« C'est extraordinaire quand on vous demande d'être souple dans la correction des copies des étudiants lors des examens. Il y a de ces étudiants qui, même en leur proposant des exercices déjà fait en classe à l'examen, ne sont pas capables d'avoir la moyenne. Mais à la surprise générale, on revoit ces étudiants parmi les lauréats lors de la cérémonie de remise de diplômes. Moi, je crois qu'on doit interpeller les premiers responsables de ces écoles de BTS sur la situation », a-t-il ajouté.

JCB

GROUPES ELECTROGENES

Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA



Stock disponible chez
CFAO MOTORS

 **CFAO MOTORS TOGO**
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



INTERVIEW : RIMKA, ARTISTE TOGOLAIS DU HIP HOP

« Je me détache des autres artistes par ma langue maternelle le YOUROUBA et le name-dropping. »

Discret, toujours profil bas Abdoul-Karim Domingo plus connu sous le nom de Rimka fait partie de ces jeunes qui sont les portes flambeaux de la musique togolaise. Comme ses pairs du domaine Rimka malgré sa licence en analyse biomédicale use de son talent à merveille pour officier le culte du hip hop avec tact. Découvrons-le!

F.I : Rimka et la musique ?

Rimka : J'ai commencé en 2009 avec mon premier titre « je fais de la bonne musique » après il y a eu des collaborations avec des artistes comme King'S, Le PaPara, KanAa, et bien d'autres ainsi que des groupes d'artistes comme la Get Ready Gang. J'ai fait des concerts à cotonou comme à Lomé.

En 2015 le titre « Je suis pas là » viens avec une originalité une touche particulière le mélange yourouba dans le refrain et ainsi de suite avec plein de freestyles. Aujourd'hui j'ai une mixtape à mon actif nommée 'Les Seigneurs' sur laquelle on peut retrouver les seigneurs du rap game africains à l'instar de Boy N, Cyano Gène, etc... et des beatmakers Beninois Comme Bizzy Brain, Marshall Cyano...

Cette année j'ai sorti des titres comme Am doing Buzz, Mkpéssé Mkpéssé, Ayé Et mon tout dernier c'est un feat avec Gyl Phenix la Legende qui sort dans

quelques semaines.

F.I : Qu'est ce qui fait ta particularité ?

Rimka : Je me détache des autres artistes par ma langue maternelle le YOUROUBA et le name-dropping.

F.I : Et quelles sont les œuvres que tu as à ton actif ?

Rimka : Comme je l'ai cité plus haut plein qui se retrouve sur ma mixtape de 13 titres plus deux nouveaux titres dont 'Le Rap Togolais Va bien' avec le collectif Par Nous Pour Nous et Osé en feat avec Gyl Phenix la Legende.

F.I : Quels sont les messages véhiculés par tes morceaux ?

Rimka : L'amour, l'espoir, Dieu... bref mon vécu quotidien, mes erreurs.

F.I : Est-ce qu'il y a des chanteurs qui ont influencé ta manière d'écrire des chansons et, ou de chanter ?

Rimka : Youssoupha, Dub'N flezz, CCC, Kemtaan, et bien d'autres à cause de leur image et de la manière dont ils gèrent leur carrière musicale

F.I : Comment arrives-tu à jumeler ton quotidien et la musique ?

Rimka : Pas facile à faire la musique, elle est très jalouse mais je gère comme un polygame.(rire) Ayant une licence en analyses biomédicales je suis actuellement en stage où je finis à 13h et j'ai juste le temps de me rendre au campus pour suivre les cours en ligne pour mon master. Le studio on y va que la nuit donc je consacre les nuits à ma musique.

F.I : Un rêve à réaliser ?

Rimka : Plein de rêves, mais surtout ne jamais décevoir la daronne

F.I : Un regard sur le hip-hop togolais ?



Rimka : Il y a quelques années de cela il n'y avait pas d'ateliers de formation ni de sensibilisation à l'endroit de nous les artistes mais ces temps-ci il y a des associations qui se vouent à ça et nous mettent en relation avec des professionnels du monde de la musique. De plus on a maintenant plus de facilité à côtoyer les artistes

étrangers qui passent à Lomé. Tout ceci contribue à l'amélioration de notre musique et je peux dire : « Le HipHop Togolais va bien ».

F.I : Un message aux fans

Rimka : Un big thanks et un méga merci pour le soutien et jamais je ne les décevrai.

Egide Fashion House fait son entrée dans la mode togolaise

✎ Wilfried ADEGNIKA

La salle de conférence de l'hôtel Concorde a servi de cadre à la première édition du festival Fashion Clash qui célèbre plusieurs aspects de la mode comme le mannequinat, la coiffure et les habits à travers un défilé riche en couleurs et en sonorités.

Cette soirée qui a rassemblé six stylistes et une tresseuse sert de lancement aux activités d'Egide Fashion House porteuse de l'évènement qui est une maison de mode, de mannequinat et

Hermione porteuse du projet a tenu à remercier les participants de cette première édition : « Je tiens à remercier les stylistes qui m'ont fait confiance pour cette première édition et les partenaires qui ont

on pouvait dénoter de la satisfaction sur les visages. »

« Comme Egide Fashion nous l'a notifié son évènement donne une visibilité aux stylistes de quartier donc ma motivation première est de



Gbolo Tatiana responsable d'Egide Fashion House recevant les ovations du public

d'évènementiel.

Pour les organisateurs ce Festival révélateur de talents qui sert de podium pour faire découvrir les talents des stylistes et des mannequins mais surtout des couturiers de nos quartiers qui y participent. Gbolo Tatiana

répondu favorablement à notre sollicitation » avant de continuer sur un ton de satisfécit : « Je peux dire que la première édition de notre évènement a été une réussite compte tenu de l'engouement du public qui a fait massivement le déplacement, comme preuve la salle était pleine et

passer par ce créneau pour me faire connaître et acquérir une notoriété dans le domaine. Je suis satisfaite de la soirée car mes objectifs ont été atteints nous a confié SALLAH Nadege styliste et porteuse de la marque Nad Elegance l'une des stylistes ayant participé au festival.

Les top models togolais à l'honneur du 13 au 16 Septembre

Promouvoir les talents de la publicité togolaise au profit d'eux-mêmes et pour les publicités des multinationales est le crédo de ce festival dénommé Top Model of Togo qui se veut d'éclorer des talents. L'évènement qui est à sa quatrième édition se déroulera du 13 au 16 septembre.

« Nous avons initié 'Top Model of Togo' pour permettre aux talents promis à un meilleur devenir dans la mode et la publicité de s'extérioriser et de s'épanouir » déclare le directeur général de STENOP, Banléman KOMBATE.

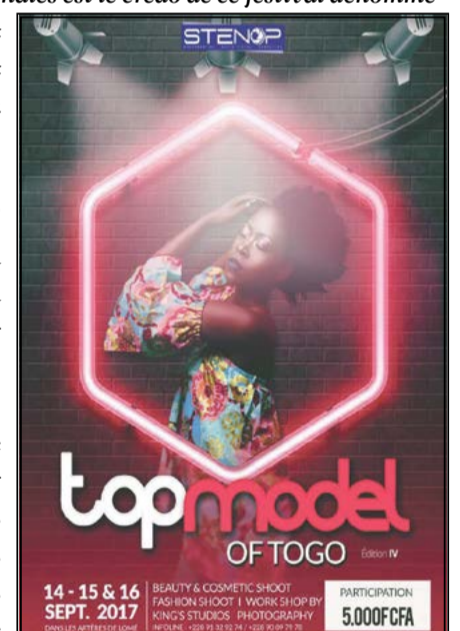
Pour lui, cette édition se veut une spéciale en elle-même de sorte à impacter les potentiels partenaires et groupes multi nationales qui investissent dans la publicité pour faire « accroître les contrats publicitaire des produits de

beauté de hautes gammes pour les participants du présent évènement et surtout générer l'éclosion des startups publicitaire et photographes ». « Aucune publicité n'est vivante sans les top models, les acteurs qui font les sujets d'image marketing. » conclue-t-il.

S'agissant du bilan des éditions précédentes il affirme : « Trois ans déjà le présent évènement fait accroître l'engouement des shootings fashions et publicitaires et l'éclosion de jeunes star up de top models et photographes y compris des réalisateurs. »

Cette quatrième édition qui se déroulera du 13 au 16 septembre prochain permettra aux participants de faire l'objet de shooting photo dans différents endroits pittoresques de la ville de Lomé, auront droit à des ateliers de maquillage ainsi qu'à des jeux.

Rappelons que STENOP est une agence d'audiovisuel, de marketing et d'évènementiel qui s'est prise sur elle d'éradiquer l'absence des photos vendables de top-models de la mode togolaise sur les grandes plates formes internationales de la mode ainsi que sur les grands supports de communication au Togo.



Promotion spéciale

Rentrée scolaire à la boutique Vlisco

Pour vous accompagner dans la préparation de cette rentrée scolaire, Vlisco vous offre une réduction spéciale sur tout achat à partir de 6 yards de tissus de la nouvelle collection.*

Offre valable du 04 au 16 septembre 2017

Boutique Vlisco : 16, avenue Sylvanus Olympio (Rue du commerce)

Téléphone : 22 21 28 00, Whatsapp : 92 92 92 92

Email : vliscotogo@vlisco.com

*dans la limite du stock disponible



VLISCO

SINCE 1846



SAHAM
Assurance | Togo

NOUVELLES GARANTIES



ASSUR**AUTO**+

Avec **ASSUR**AUTO+,
nous prenons le relais en cas de sinistre.



ASSUR**AUTO** CONFORT

Avec **ASSUR**AUTO CONFORT
nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,
que vous soyez responsable ou non.

www.sahamassurance.com